



Juillet - août - septembre 2022

N° 13

# Fontenailles

## L'édito du maire



Chères Fontenaillaises, chers Fontenaillais,

Cet été 2022 aura été marqué par trois grandes vagues de chaleur. Comme à chaque période estivale et caniculaire, nos aînés ont été contactés afin de s'assurer qu'ils n'étaient pas isolés. A cette occasion, il leur a été rappelé que les membres de la commission d'aide sociale étaient à leur disposition en cas de besoin.

Cette période estivale a vu des moments festifs et conviviaux renaître sur notre commune. Les différents partenaires, l'association du Lien de Fontenailles, le centre social Nangis Lude et les écoles ont proposé des spectacles attrayants. Chacun, selon ses centres d'intérêts, pouvait renouer avec une sortie événement et avoir le plaisir à se retrouver.

Depuis plusieurs années, régulièrement on parle de « préservation de l'environnement », « émissions de CO2 », « biodiversité », « maîtrise des finances publiques ». Les collectivités territoriales ont un rôle majeur pour la mise en place d'actions. C'est pourquoi, les communautés de communes ont été dans l'obligation d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial. Dans le programme, il est mentionné qu'une stratégie de transition propose de réduire les consommations d'énergie, et que dans ce domaine, les collectivités doivent être exemplaires.

C'est pourquoi, vos élus ont programmé l'extinction de l'éclairage public de 00h00 à 05h00 à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2022. Nous sommes conscients que ceci est un service dû par la commune. Cependant, ce créneau horaire d'extinction est adapté aux besoins de la majorité des habitants. Bien évidemment, certains travaillant en horaires décalés seront peut-être gênés par cette décision. Toutefois, chacun sait qu'un éclairage non maîtrisé, a un impact sur la biodiversité et peut perturber les écosystèmes. Son extinction la nuit permet de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et de diminuer la facture énergétique.

En 2021, le coût de l'éclairage public correspondait à une dépense de 12 417 €. Qu'en sera-t-il après la hausse annoncée des tarifs de l'électricité? En se basant sur le montant de 2021, l'extinction de l'éclairage permettra une économie annuelle de 5 500 € environ.

Pour accompagner cette démarche environnementale et financière, la commune poursuivra le remplacement du parc lumineux débuté. En 2018, 78 « lampes ballon » avaient été remplacées par des « LED ». En 2023, ce seront 89 luminaires qui devront être mis aux normes. Certains penseront que l'extinction de l'éclairage public est une atteinte à leur sécurité.

Le retour de la gendarmerie est clair à ce sujet. Les cambriolages ont principalement lieu en journée et l'éclairage, contrairement aux idées reçues, facilite les infractions. Côté sécurité routière, de nombreuses expériences ont montré que l'extinction nocturne, n'augmente pas le nombre d'accidents. Au contraire, les automobilistes ont même tendance à réduire leur vitesse.

Sachez que vos élus poursuivent leur action municipale pour mener à bien les projets déjà initiés et en élaborent de nouveaux pour le bien de notre village. Nous restons pleinement à votre écoute.

Je vous souhaite une belle fin d'été.

Votre Maire

Ghislaine HARSCOËT

Pompiers : 18      Samu : 15      Police : 17

Numéro d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

Numéro d'appel d'urgence : 112      Centre anti-poison : 01 40 05 48 48      Infos coronavirus : 0 800 130 000

Médecins d'urgence : 0 825 747 499      Gaz sécurité et dépannage : 0 810 433 077      Enedis dépannage : 09 72 67 50 77

Brie Nangissienne : 01 64 01 13 82

## Mairie de Fontenailles

63 rue Maurice Wanlin

01 64 08 40 17

mail : [mairie.fontenailles@wanadoo.fr](mailto:mairie.fontenailles@wanadoo.fr)

Site : [mairiefontenailles.fr](http://mairiefontenailles.fr)



Mairie Fontenailles

### Horaires d'ouverture :

**Lundi, mercredi et vendredi : 15h30 - 17h30**

**Mardi, jeudi : 9h00 - 11h00**

**Fermée le samedi. En cas de besoin, prendre RDV**

### Agence postale

01.85.76.02.99

Du lundi au samedi

De 9h00 à 11h00



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT  
L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

## Les infos



Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution.

Les résultats sont produits tous les ans et permettent d'adapter les équipements collectifs : crèches, hôpitaux, établissements scolaires, équipements sportifs, transports, de préparer les politiques locales ; de mieux connaître le parc de logements et les disponibilités de main-d'œuvre sur un secteur géographique donné ; de mieux agir selon les besoins de la population.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

### Avant la collecte



Votre commune recrute les agents recenseurs. L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

### Pendant la collecte



Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site [Le-recensement-et-moi.fr](http://Le-recensement-et-moi.fr). Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés. [Respect des conditions sanitaires pendant la collecte du recensement de la population](#)

### Agent recenseur

**Si vous souhaitez être agent recenseur, vous pouvez contacter la mairie.**

**Le recensement se déroulera du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2023.**

## Nettoyage de la nature

Mobilisons-nous

Samedi 24 septembre

RDV à 14h00 à la salle des associations (Parc de la mairie).

## Etat civil

### Naissances

Aymeric Brandi Clerc est né le 28 mai à 11h32

Hadassa, Kenayah Dombelle est née le 28 mai à 17h24

Gabriel Flores est né le 23 juin



3 projets sont proposés dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> édition du Budget participatif écologique et solidaire de la région Île-de-France. Ils seront présentés au vote des Franciliens du 5 au 25 septembre 2022 :

- ◆ Changement des fenêtres du rez-de-chaussée de la Mairie
- ◆ Changement des fenêtres de la salle des loisirs
- ◆ Lutte contre les dépôts sauvages avec l'achat de barrières pour protéger près de 30 km de chemins

**Rendez-vous le 5 septembre pour l'ouverture du vote.**

[budgetparticipatif@iledefrance.fr](mailto:budgetparticipatif@iledefrance.fr)

**On compte sur vous ! Votez !**

## Les travaux

### Installation de la vidéo protection

En 2018, sur la commune avaient été comptabilisés 9 cambriolages, 2 vols de véhicules, 6 vols dans des voitures, 1 vol sur un chantier, 2 vols au préjudice de personnes âgées, 3 accidents corporels de la circulation routière. Régulièrement, de nombreuses décharges sauvages sur les chemins et accotements sont à déplorer.

Les élus ont donc décidé de mettre en place la vidéo protection. Le dossier a été élaboré en partenariat avec les services de la gendarmerie en charge des projets des collectivités. Puis un arrêté préfectoral a été pris, validant le dispositif proposé.

Des caméras de contexte et de lecture de plaques ont été installées aux entrées du village. L'objectif de cette installation est d'assurer la sécurité des personnes, de préserver les biens de nos administrés, de protéger nos bâtiments publics, de faciliter la constatation des infractions aux règles de la circulation et d'endiguer les dépôts sauvages.

Les images peuvent être transmises aux forces de l'ordre.

Bien évidemment les habitations ne sont pas visibles sur les images.

La commune s'orientant vers l'extinction de l'éclairage public de 00h00 à 05h00, un dispositif infrarouge est installé sur les caméras.

Le coût de l'opération est de 70 109 € HT. Le financement est le suivant : Subventions : de l'Etat : 26 641 €, de la Région : 24 538,15 €, du Département : 4 907,63 €. Le reste à charge de la commune est de 14 022,22 €.



### Arrivée de la fibre

Fontenailles est désormais éligible à la fibre. Vous pouvez contacter votre opérateur pour votre installation.

**RE/MAX** Infinity

**Jorge Martins**

Agent commercial en immobilier  
+33 7 68 20 72 86 | [jorge.martins@remax.fr](mailto:jorge.martins@remax.fr)

67 rue Charles de Gaulle  
77720 MORMANT

N°1 des transactions immobilières dans le monde et en Europe

Annonce Mme BRodier

## Installation d'une antenne relais téléphonique FREE



De nombreux fontenailais ayant comme opérateur Free, s'étaient manifestés auprès de la mairie, indiquant que la réception du réseau était faible, engendrant des problèmes pour les abonnés particuliers et professionnels.

La commune a donc entamé les démarches, recherche de site, enquête par la mise à disposition du public d'un cahier afin de recevoir les observations des habitants. Puis ce projet a été discuté en conseil municipal et enfin diffusé dans le magazine de la commune de juillet/août 2021.

Durant la semaine 25, l'antenne a été dressée sur le site de l'ancienne station d'épuration, route de Grandpuits.

## Journée citoyenne, nettoyage des pierres pour la réhabilitation du lavoir de l'Orme



Le 15 mai, une matinée citoyenne a permis de nettoyer une partie des pierres nécessaires à la réhabilitation du lavoir.

La commune remercie Mmes Bourcier, Repérant et Picodot, Mrs. Boursier et Michou pour l'aide apportée, leur enthousiasme et leur bonne humeur.

## Reconstruction du lavoir du hameau de l'Orme

Les élus poursuivent l'objectif commencé en 2015 qui est de préserver et valoriser le patrimoine de notre commune. Après la restauration du monument aux morts en 2016, de la charpente du lavoir au Bezard en 2017, de la réfection de la toiture du garage municipal en 2018, puis de l'église de 2018 à 2021, c'est le lavoir de l'Orme qui a été réhabilité durant cet été.

Ces travaux ont consisté à nettoyer le bassin et l'abreuvoir comblés de terre et envahis de végétations. Puis, l'accès au site a été réalisé ; le chemin a été débroussaillé, couvert d'une toile géotextile et enfin de la grave calcaire a été étalée.

Les murs de la structure ont été montés en utilisant des pierres « Meulière » données par un propriétaire terrien de la commune. Elles ont été scellées au ciment puis les joints ont été réalisés à la chaux.

Une fois la charpente dressée, des tuiles plates ont été posées. La pose d'une porte en fer forgé marquera la fin des travaux.



**L'inauguration du lavoir de l'Orme aura lieu le dimanche 16 octobre à l'issue de « la randonnée des lavoirs » mise en place à l'occasion d'octobre rose.**

## Commémorations du 8 mai

*« Lorsque j'étais en primaire, Madame Piat, qui habite le village est venue dans ma classe pour témoigner de ce qu'elle avait vécu pendant la Seconde Guerre mondiale.*

*Cela m'a marqué et touché. C'est pourquoi il me semble important de continuer à se rappeler de ces événements, en participant aux commémorations de l'armistice, pour ne pas oublier».*

**Emmanuelle W.**



## Concert à l'église Saint Fiacre de Fontenailles

Samedi 21 mai, en présence de Monsieur Jean-Louis Thiériot, député, Madame Emma Abreu, conseillère départementale en charge du patrimoine culturel et de Monsieur Yannick Guillo, président de la communauté de communes, **un concert de jazz a été donné à l'occasion de la réouverture de l'édifice.** En effet, le 21 mai 2018, 4 ans jour pour jour, la charpente et le plafond de la première travée de la nef se sont effondrés. Heureusement sans faire de victimes.

Fondée au XIIIe siècle, elle s'appelait alors l'église Notre Dame. Elle fut détruite par les guerres du XVe. L'église Saint Fiacre est reconstruite au XVIe siècle. De cette époque ne reste que le clocher.

L'église a été réédifiée en 1860-1861 par Eugène Millet, élève de Viollet-le-Duc. Elle est alors reconstruite dans un style ogival du XIIIe siècle, à l'exception des baies à rosaces qui appartiennent plutôt au XIVe siècle. A cette époque, les travaux ont été financés par le comte Louis Charles Greffulhe banquier et homme politique français, propriétaire du château de Bois-Boudran dans la forêt de Villefermoy. L'édifice n'est ni inscrit, ni classé au patrimoine historique.

Le montant total des travaux de sauvegarde et de restauration est de 556 960 € TTC soit 465 596 € HT. Ils ont été subventionnés à hauteur de 74 %. L'Etat a alloué 145 831 €, la Région 67 000 €, le Département 99 680 €, la Fondation du patrimoine 16 275 €, la communauté de communes 10 000 € et les donateurs 6 200 €.

Les travaux ont consisté en l'étalement, la dépose du plafond suspendu dans le vide, la reconstruction des deux premières fermes, puis la restauration des 3ème, 4ème et 5ème travée, puis le liteauage de la charpente, la pose des nouvelles ardoises et enfin la création du nouveau plafond.

Il était aussi nécessaire que d'importants travaux de maçonnerie soient effectués : reprises des arases des murs, piochage des enduits qui empêchaient les murs de respirer et application de badigeon d'harmonisation.



Enfin, la restauration s'est achevée par l'intervention des électriciens qui ont refait le compteur électrique, les réseaux ainsi que la réfection des lustres existants et la pose des luminaires complémentaires.

Aujourd'hui, les élus sont fiers que le charme du village soit conservé. La préservation du patrimoine restera une des priorités des élus.

## Le Tour de France Femmes à Fontenailles

Lundi 25 juillet 2022, les 132 coureuses ont parcouru 135 km de Meaux à Provins. Cette deuxième étape était 100 % seine-et-marnaise. De nombreux Fontenillais et habitants des communes voisines sont venus applaudir le passage de la caravane puis les cyclistes.

C'est **Marianne Vos**, hollandaise de 35 ans qui, après le sprint intermédiaire situé à 20 kilomètres de l'arrivée a remporté cette étape.

La journée a été animée par différents partenaires : Pauline, animatrice de Nangis Lude a proposé la création de maracas et de drapeaux en forme de maillot pour encourager les cyclistes, l'Association Prévention Routière de Seine-et-Marne a mis en place une piste vélos pour les enfants sur le stade et l'association du Lien de Fontenailles a tenu une buvette.

Les élus et des bénévoles ont assuré la sécurité. Madame le Maire remercie les habitants qui ont accepté d'être jalonneurs.



## Résidence artistique Stéphane Drillon

Dans le cadre de la Résidence de la Brie Nangissienne de l'artiste plasticien Stéphane Drillon, trois ateliers ont eu lieu à Fontenailles. Lors de leur premier atelier, les participants ont été invités à représenter sur papier, en utilisant uniquement de la peinture acrylique en noire, planche en jaune, divers petits détails de l'environnement urbain local. Lors du dernier atelier, une méthode de dessin sur tablette numérique a été proposée afin de créer une représentation composite de la mairie de Fontenailles, toujours dans la même gamme chromatique.



**Un petit retour de cette année dans les écoles**

## Journée olympique et paralympique



C'était une journée spéciale à l'école maternelle : nous avons participé aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

**Epreuves de lancer et course.**

Le matin, nous avons défilé dans la cour avec des panneaux représentant les athlètes des 4 classes de l'école, sur la musique des JO. Toute la journée, les enfants, divisés en 5 équipes aux couleurs des anneaux olympiques, ont pratiqué des ateliers de « lancer » et de « déplacement ». Après un travail sur les différents handicaps, les enfants des MS et GS ont eu des contraintes pour le lancer de ballon et la balle rebondissante, les yeux bandés, un bras dans le dos, une main sur le cœur, assis comme si nous étions dans un fauteuil roulant et la jambe attachée comme si nous avions un plâtre.

## Accueillons le printemps

C'est déguisés que les enfants de l'école ont accueilli le printemps afin de passer :

**« Une journée ordinaire dans des habits extraordinaires ».**



## SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

**De l'école de Saint-Ouen-en-Brie**

Le 10 juin dernier a eu lieu notre spectacle de fin d'année. Entre lectures, chants, danses et musique, vos enfants ont réalisé une prestation remarquable. Nous sommes fiers d'eux.

Nous tenons à remercier, vous parents, qui êtes venus nombreux et qui avez participé à faire de cette soirée une réussite.



Le PRIF propose un atelier « *Bien sur internet* ».

**Vous souhaitez apprendre ou approfondir l'utilisation de votre ordinateur, tablette ou smartphone ?**

Inscription en mairie : **01 64 08 40 17**



**DANS LA SALLE DES ASSOCIATIONS**

(parc de la mairie)

**LUDOTHEQUE ITINERANTE**

- ◆ mercredi 21 septembre 2022
- ◆ mercredi 5 octobre 2022
- ◆ mercredi 19 octobre 2022
- ◆ mercredi 16 novembre 2022
- ◆ mercredi 30 novembre 2022
- ◆ mercredi 7 décembre 2022
- ◆ mercredi 4 janvier 2023
- ◆ mercredi 18 janvier 2023

**Les associations**

**Yoga pour tous à Fontenailles !**

Vitalité du corps et de l'esprit avec Melissa - yogathérapeute expérimentée et passionnée  
www.taklamakan.fr 06 36 88 78 95

**Votre rv YOGA du Mardi soir**  
19h : doux et restauratif  
20h : dynamique et méditatif



TARIF DE LANCEMENT : 180 € AU LIEU DE 220 €  
L'ANNEE DE COURS places limitées  
cours d'essai GRATUIT  
Salle des Associations Mairie de Fontenailles

**Vous manquez de tonus, souhaitez retrouver votre vitalité, ou encore mieux gérer le stress et cultiver l'harmonie intérieure ?**

**Venez rejoindre les cours du Yoga du mardi soir dès le mardi 6 septembre !**

- 19h - yoga doux et restauratif : pour se détendre en profondeur et se ressourcer
- 20h - yoga dynamique et méditatif : pour tonifier le corps et cultiver l'harmonie intérieure.

**ASSOCIATION DE GYM VOLONTAIRE DE FONTENAILLES**

L'association de gym volontaire de Fontenailles est heureuse de vous rencontrer lors du forum des associations qui aura lieu le dimanche 4 septembre au stade où vous pourrez échanger avec les éducateurs afin de découvrir nos cours et les bienfaits. Vous pourrez également participer à une séance d'essai gratuite.

Nous vous proposons séances de renforcement musculaire : Le lundi soir de 19h00 à 20h00 avec Nicolas et le jeudi soir de 19h00 à 20h00 avec Sandrine.

Ainsi qu'une séance de gym douce :

Le lundi de 11h00 à 12h00 avec Stéphanie.  
Le tarif pour les 3 cours est de 142.50 €.

Nous souhaitons vous voir très nombreux.

Le bureau motivé

[alyjerem@gmail.com](mailto:alyjerem@gmail.com)



*Skin party*

Venez partager un moment de détente et faire un soin du visage **gratuit** en découvrant la gamme "Skin et Aloé" !

Au programme :

Soin du visage et collation Healthy  
De 10h à 12h / 10 places  
De 13h à 15h / 10 places  
De 16h à 18h / 10 places

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022  
SALLE DES ASSOCIATIONS  
FONTENAILLES



Inscription obligatoire / 10 places par atelier  
Instagram : herba\_meriem13  
Téléphone : 06.86.15.80.68

**La Ruche qui Dit Oui**

fête ses 3 ans

le jeudi 22 septembre à 18h00.

Maryline et les producteurs vous invitent à une petite dégustation autour du verre de l'amitié.

Les producteurs vous préparent un panier gourmand à gagner à la salle des Associations.



# Programme Fête communale

Au stade

## LE SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Dès 14h00



Exposition de mobylettes anciennes « les petits 2 roues de Maincy »

Distribution de viennoiseries aux Séniors

Manèges pour les petits et les grands

« A la recherche du trésor » - Jeu pour les 9 – 16 ans (RDV au stade)



Jeux surdimensionnés animés par Nangis Lude



Atelier : Les petites bêtes de nos hôtels à insectes, découvrons-les et prenons-en soin ! Animé par Maet

Dès 15h00

Jeux pour les petits

Animation musicale Power Events

Animation des Sabre Lasers

18h15 Verre de l'amitié offert par la mairie



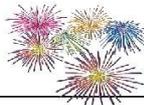
Food truck pour se restaurer

21h15 Distribution des flambeaux

21h30 Départ de la retraite aux flambeaux animée par les Sabres Lasers

22h15 Feu d'artifice à la salle des loisirs

Au stade : Bal animé par Power Events



## LE DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

TOUTE LA JOURNEE

Brocante organisée par Le Lien de Fontenailles

Manèges

Initiation au Tir à l'Arc

Balade en poney

Forum des associations



Restauration organisée par Le Lien de Fontenailles



Au stade



# La Brie en Rose



Ensemble relions  
nos forces !

La Brie Nangissienne s'engage dans la lutte  
contre le cancer du sein

*Randonnée des Savoirs*

organisée le dimanche 16 octobre

*À Fontenailles*

Déposez dès à présent vos soutiens-gorge  
dans une des boîtes des 20 mairies du territoire